



Heures supplémentaires en forte activité

Par **bobs**, le **22/05/2016** à **17:03**

Bonjour,
Je suis Cadre dans une petite entreprise de 3 salariés. Si nous avons beaucoup d'activité je suis amené à travailler plus de 40 heures hebdomadaires heures supplémentaires non rémunérées (accord tacite). Nous avons parfois des baisses d'activité jamais prévisibles et je reste dans mon bureau sans rien faire.
Puis je demander à mon employeur de prendre une journée de temps à autre pour compenser les heures effectuées en plus ?
Merci de votre réponse.

Par **Lag0**, le **23/05/2016** à **08:14**

Bonjour,
Quel type de contrat avez-vous ? 35 heures, forfait heures, forfait jours ?